



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 21 mai 2019
(OR. en)

**Dossier interinstitutionnel:
2018/0205 (COD)**

**9542/19
COR 1**

**VOTE 66
INF 148
PUBLIC 70
CODEC 1123**

NOTE

Objet:

- Résultat du vote
- RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL sur l'alignement des obligations en matière de communication d'informations dans le domaine de la législation liée à l'environnement et modifiant les règlement (CE) n° 166/2006 et (UE) n° 995/2010 du Parlement européen et du Conseil, les directives 2002/49/CE, 2004/35/CE, 2007/2/CE, 2009/147/CE et 2010/63/UE du Parlement européen et du Conseil, les règlements (CE) n° 338/97 et (CE) n° 2173/2005 du Conseil et la directive 86/278/CEE du Conseil (première lecture)
- Adoption de l'acte législatif

3692^e session du Conseil de l'Union européenne
(Affaires générales)
Bruxelles, le 21 mai 2019

Le présent corrigendum ne concerne pas la version française.
